

**FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN VEHICULE OCCASION
TYPE MINI-BUS
POUR LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
DU VAL DE CHER**

PROCEDURE ADAPTEE

Règlement de consultation

Date et heure limite de réponses des offres : 25 octobre 2017, à 12h

Pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes du Val de Cher
Magnette
03190 Audes
Tél : 04 70 06 63 72
Fax : 07 70 08 60 79
Courriel : cc-valdecher@wanadoo.fr



Article 1 / présentation du marché

1.1 Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes du Val de Cher
Magnettes
03190 Audes
Téléphone : 04 70 06 63 72

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Gérard Ciofalo

Personnes habilitées à donner des renseignements :

- Madame Alexandra Laire, Directrice
- Madame Cyrielle Labreure, Chargée de mission enfance jeunesse

1.2 Objet et forme du marché

Le marché à conclure est un marché à procédure adaptée, dont l'objet est l'achat et la livraison d'un véhicule type mini-bus 9 place ainsi que les prestations connexes décrites dans le cahier des charges.

Ce marché n'est pas alloti.

Article 2 / conditions de la consultation

Durée du marché – délai d'exécution

Le marché débute à compter de la notification.

La livraison sera effectuée semaine 45.

Article 3 / documents régissant le marché

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement
- Le cahier des charges, valant CCTP et CCAP
- Le Règlement de consultation
- Le mémoire technique

Les documents sont mis en ligne sur le site Internet de la Communauté de communes du Val de Cher (www.valdecher.com) ou peuvent être transmis sur demande par écrit.

Article 4 / présentation des candidatures et des offres

4.1 Candidature

Le candidat devra fournir au titre de la candidature :

- L'Acte d'Engagement signé

4.2 Offre

Le candidat devra fournir au titre de l'offre :

- Un document commercial et technique des fournitures et prestations proposées
- L'offre commerciale
- Le mémoire technique complété

Article 5 / dépôt des offres

La date limite de réception des offres est fixée au 25 octobre 2017 à 12h.

Les plis contenant des offres devront être adressés en recommandé à l'adresse suivante :
Communauté de communes du Val de Cher, Magnette 03190 Audes

Ils pourront être remis contre récépissé à cette même adresse (ouverture du service, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Les plis fermés devront comporter la mention « Minibus Centre de loisirs » « NE PAS OUVRIR ».

Les offres resteront valides pour une durée de 90 jours après la date limite de réception.

Article 6 / examens des offres et attribution du marché

6.1 Les critères

Les critères de jugement détaillés dans le mémoire technique sont les suivants :

- La valeur technique (40 points) : dispositifs facilitante et sécurisant les manœuvres, l'ergonomie générale, l'aménagement intérieur, impact CO2
- Le prix (30 points)

- Service après-vente (20 points) : délai de garantie, organisation du SAV, délai d'approvisionnement des pièces détachées, prêt de remplacement, éloignement

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses au vu des critères énoncés, par phases successives le cas échéant, par échanges d'écrits et par auditions.

Le marché sera attribué au candidat qui obtiendra le plus de points selon les critères énoncés ci-dessus.